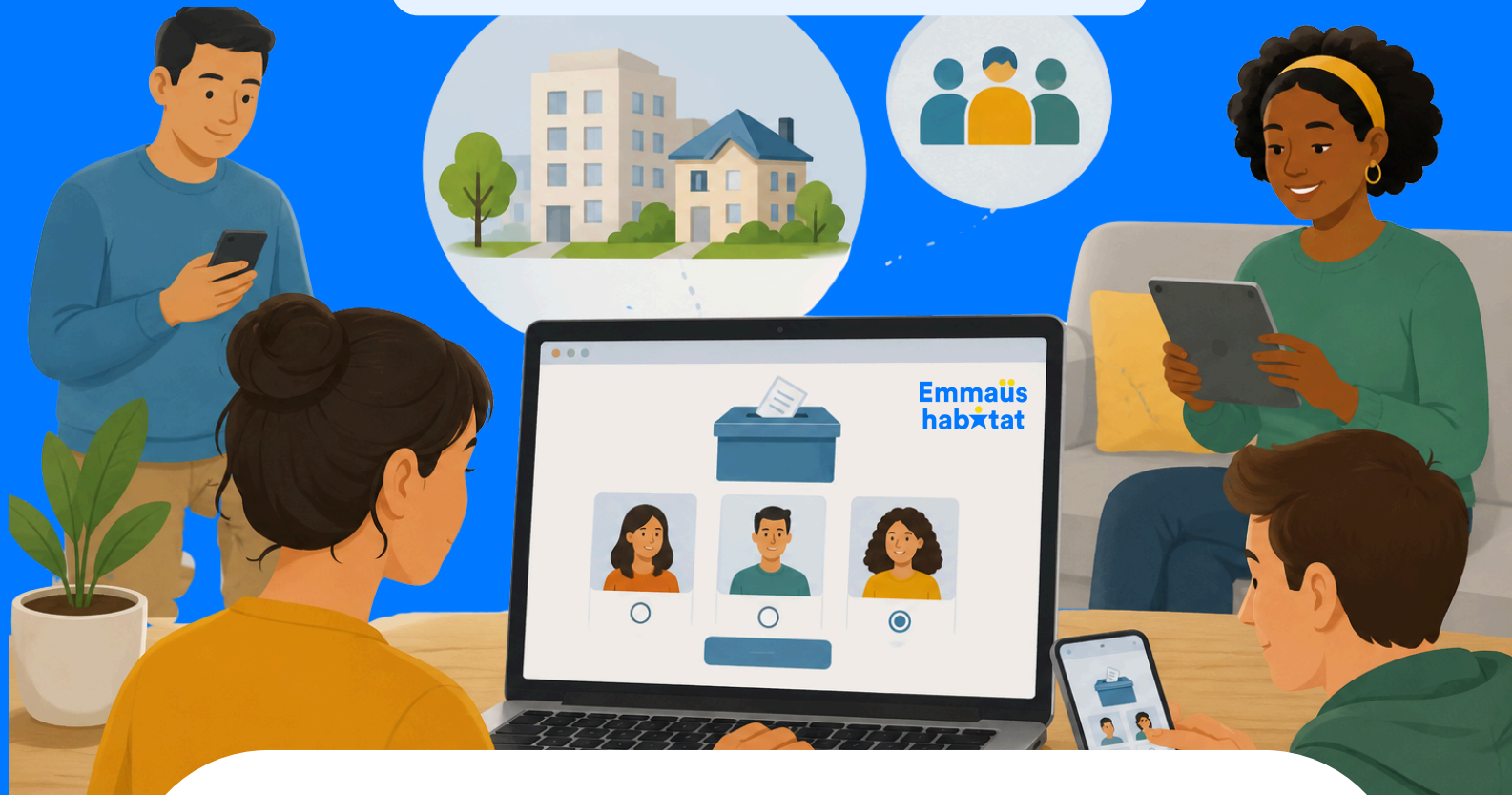


Emmaüs habtat

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE
LOCATAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

DU 2 NOVEMBRE AU
16 NOVEMBRE 2026



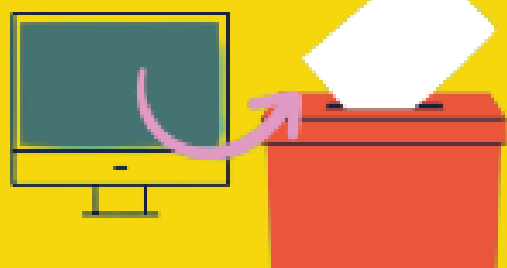
JE VOTE

Vos représentants sont les interlocuteurs
priviliégiés de votre bailleur !

QUI PEUT VOTER ?

- * Les locataires depuis au moins 6 semaines à compter du 17 novembre
- * Il y a une voix par logement

COMMENT VOTER ?



Votez directement
en ligne ou par
correspondance

QUAND VOTER ?

Du 2 novembre au
16 novembre 2026



Scannez le QR CODE
pour voter !



ع العربية



[https:// emmaus-habitat.simplivote.fr](https://emmaus-habitat.simplivote.fr)